

Formation  
2012

*L'inacceptabilité sociale du risque s'est accompagnée d'une augmentation d'actions en justice entraînant des incidences sur la réglementation. Le secteur de la santé n'a pas échappé à ces évolutions qui remettent en cause, la gestion des établissements et les pratiques professionnelles. La loi du 2/01/2002 consacre le droit de tout usager du secteur social et médico-social « à une prise en charge et à un accompagnement individualisé de qualité » (CASF, art. L. 311-3 3°) en garantissant ses droits et libertés individuels (art. L. 311-3). Les EHPAD sont confrontés à un véritable défi passant par la mise en place d'une politique globale de gestion des risques, sans tomber dans le tout sécuritaire aboutissant à une négation de la liberté, du droit au risque.*

**Durée :** 2 jour(s)

**Tarif :** 440,00 € Net / personne

**Tarif Intra :** Nous contacter

## PUBLIC

Toutes catégories de personnels en lien avec les soins et la prise en charge (IDE, AS, AMP, ASH...).

## OBJECTIFS

- Affirmer l'importance de la sécurité dans l'établissement et créer une culture de gestion des risques.
- Clarifier les responsabilités des différents acteurs.
- Initialiser une démarche de gestion des risques concernant les soins et la prise en charge des résidents.

## FORMATEUR(S)

### Marie-Thérèse Autuori

- DE d'infirmière
- Diplôme de cadre de santé
- DU "Les médiateurs en situations psychothérapeutiques"

Parcours :

- Formatrice consultante - Enseignante en IFSI
- Cadre supérieur de santé responsable du secteur gériatrique CH de Sète (34)
- Cadre de santé rattachée à la DRH et au service long séjour du CH de Sète
- Psychothérapeute en activité libérale
- Cadre de santé en maison de retraite



## METHODE ET CONTENU PEDAGOGIQUE

### 1. Concept de risque et la gestion des risques

- Le risque volontaire, le risque involontaire
- Le risque acceptable
- Les objectifs de la gestion des risques / les objectifs de la démarche qualité
- Les enjeux d'une telle démarche en EHPAD

### 2. Compréhension des différentes causes possibles des défaillances conduisant à l'incident ou accident

- Les défaillances patentes ou erreurs actives
- Les défaillances latentes
- Les défaillances techniques
- Les défaillances organisationnelles
- Les défaillances humaines

### 3. Clarification des notions de faute, d'erreur, de déviance par rapport aux normes, instructions, directives et recommandations

- Rôle des protocoles et procédures
- Les recommandations de bonnes pratiques en EHPAD (hygiène, bientraitance, soins...)

## SESSIONS

Contactez nous